

## Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

***Rapport du Maire  
sur la situation financière  
au 31 octobre 2008***

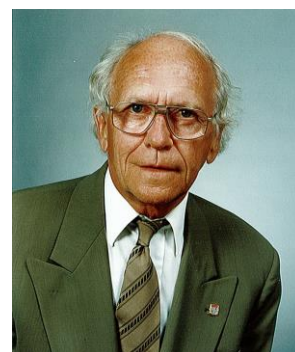
Présenté à la séance régulière  
du 10 novembre 2008  
par le maire, Monsieur Michel Cliche

***Membres du conseil***

Monsieur Robert Gilbert  
Madame Lucille Pelletier  
Monsieur Claude Vachon  
Monsieur Normand Boutin  
Monsieur Pierrot Lagueux  
Monsieur Gaétan Roy

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

J'ai le plaisir de vous présenter mon rapport sur la situation financière de la Ville, et ce, conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes.



## **États financiers 2007**

Les états financiers de l'année 2007 de la ville de Saint-Joseph-de-Beauce ont été vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., comptables agréés » qui a déposé son rapport au conseil municipal le 14 avril 2008. Les résultats révélaient un surplus de l'exercice à des fins budgétaires de 397 688 \$. Le surplus accumulé non affecté s'élève à 894 345 \$ et le surplus accumulé affecté est de 196 985 \$.

Ces documents sont disponibles pour consultation au bureau de l'hôtel de ville.

Selon les données fournies par le ministère des Affaires Municipales et des Régions, la population officielle de Saint-Joseph-de-Beauce pour 2008 est de 4 537 personnes.

Au 31 décembre 2007, la dette de la Ville s'établissait à 2 415 410 \$.

<b>Numéro du règlement ou de résolution</b>	<b>Date</b>	<b>Description</b>	<b>Solde au 31 décembre 2007</b>	<b>Année d'échéance</b>
264	1970	Approvisionnement en eau potable	37 632	2011
480-65	1995	Rénovation -Centre communautaire	40 768	2011
459-92	1992	Maison de la Culture	964 000	2014
2004-04-82	2004	Véhicules - voirie	18 361	2009
2005-07-134	2005	Camion-échelle pompier	131 314	2010
531-04	2004	Prolongement de l'avenue St-Louis	967 000	2026
1984-01-01	1984	Traitement des eaux usées municipales	33 735	2009
549-07	2007	Camion incendie et pelle hydraulique sur roues	222 600	2017

Il est à noter que dans le montant de la dette concernant la Maison de la Culture est inclus un montant de 778 826\$ qui est à la charge du gouvernement du Québec. Donc, notre dette totale nette est de 1 636 584\$, ce qui correspond à 360,72 \$ per capita.

## **Indicateurs de gestion 2007**

Tel que requis par le ministère des Affaires municipales et des Régions, nous avons analysé 21 indicateurs de gestion pour l'année 2007.

Ils se regroupent en quatre grandes catégories soit le transport routier, l'hygiène du milieu, la santé financière globale et les ressources humaines.

Je vous rappelle que ces indicateurs de gestion sont disponibles au bureau de l'hôtel de ville pour consultation et sur notre site internet.

## **Réalisations 2008**

L'année 2008 nous a permis de réaliser plusieurs projets qui contribuent à maintenir et à améliorer les services à la population :

- étude d'analyse sur la condition de notre aréna,
- informatisation du service de réservation à l'aréna,
- achat et installation d'un bloc de jeux pour enfant dans notre parc,
- achat d'un défibrillateur cardiaque pour les usagers de l'aréna,
- étude sur l'état actuel de l'hôtel de ville,
- rénovation cadastrale,
- terrains de pétanque additionnels pour nos aînés,
- avancement pour la recherche en eau potable : début des tests,
- travaux de renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égout par la reconstruction de la rue du Verdier et de l'avenue Boulet,
- améliorations du rang St-Thomas,
- asphaltage de la rue Beaudoin (intersection des routes 276 et 173),
- conventions collectives : entente signée de 6 ans avec les cols blancs et  
une entente à être signée prochainement sur une période de 6 ans  
avec les cols bleus,
- une nouvelle entente pour notre personnel cadre pour une période de 3 ans,
- ententes écrites avec les organisateurs d'activités majeures,
- construction d'une borne-fontaine sèche en collaboration avec la Municipalité de Saints-Anges,
- travaux majeurs sur le terrain de la Fabrique pour l'installation de gicleurs, en collaboration avec la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables
- achats des véhicules suivants : - tracteur sur roues - souffleur  
- camionnette - fourgon utilitaire
- puits au camping municipal,
- début des visites de prévention de risque incendie,
- toiture du réservoir d'eau potable.

État des revenus et des dépenses  
 Activités financières  
 Exercice se terminant le 31 octobre 2008

	Réel au 31 Octobre 2007	Réel au 31 Octobre 2008	Prévisions pour le 31 décembre 2008	Budget 2008
<b>Revenus</b>				
Taxes	3 710 224	3 863 104	3 865 900	3 846 800
Paiements tenant lieu de taxes	312 726	197 891	315 800	315 800
Transferts	254 565	99 182	175 750	175 750
Services rendus	1 341 551	1 437 314	1 552 650	1 552 650
Impositions de droits	132 368	66 298	62 000	51 000
Amendes et pénalités	15 613	13 815	14 000	18 000
Intérêts	51 193	49 595	42 000	40 000
Autres revenus	<b>110 560</b>	<b>29 701</b>	<b>30 000</b>	25 000
<b>Total des revenus</b>	<b>5 928 800</b>	<b>5 756 900</b>	<b>6 058 100</b>	<b>6 025 000</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>				
Administration générale	525 997	591 726	760 000	757 700
Sécurité publique	539 053	587 700	644 000	618 600
Transport	982 594	904 862	1 244 500	1 244 500
Hygiène du milieu	1 248 557	1 264 580	1 611 420	1 611 420
Santé et bien-être	26 705	45 257	46 000	46 000
Aménagement, urbanisme et développement	169 998	140 320	183 000	183 000
Loisirs et culture	1 224 312	953 093	1 099 000	1 099 000
Frais de financement	55 377	67 362	126 280	126 280
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>4 772 593</b>	<b>4 554 900</b>	<b>5 714 200</b>	<b>5 686 500</b>
<b>Autres activités financières</b>				
Remboursement de la dette à long terme	245 939	128 839	172 400	172 400
Transfert à l'état des activités d'investissement	70 404	65 153	138 300	143 000
Surplus accumulé affecté pour les opérations de fonctionnement	(114 969)			(10 000)
Réserve financière et fonds réservé		39 371	33 200	33 100
<b>Total autres activités financières</b>	<b>201 374</b>	<b>233 363</b>	<b>343 900</b>	<b>338 500</b>
<b>Surplus (déficit)</b>	<b>954 833</b>	<b>968 637</b>	-	-

## **Indication préliminaire des états financiers 2008.**

En 2008, nous avons eu un hiver très coûteux comme partout au Québec. Comme à chaque année, nous avons eu des dépenses non prévisibles, malgré tout, en fonction des résultats au 31 octobre 2008 et sur une base de l'analyse prévisionnelle des dépenses à être engagées d'ici la fin de l'année, j'estime que l'exercice financier en cours sera équilibré à moins que des dépenses imprévues et importantes surviennent.

**Tel que requis par la loi, voici la liste des fournisseurs dont les factures totalisent une dépense de plus de 25 000\$ que la Municipalité a conclu depuis le dernier rapport du maire.**

<b>Nom du fournisseur ou contractant</b>	<b>Montant</b>	<b>Objet des contrats</b>
Beauce Septique Inc	203 252,25	Transport des boues des fosses septiques
B.F. Lorenzetti & Ass. inc	52 681,99	Assurances générales
Cliche Auto Ltée	26 371,88	Achat de véhicule et réparation
CSST	31 820,68	Cotisations
Entreprises Steeve Plante Inc	100 189,22	Transport des boues des fosses septiques
Génivar	53 063,85	Plan, devis, surveillance de travaux
Giroux & Lessard Ltée	218 336,47	Travaux avenue du Palais
Veolia	29 594,30	Cueillette et transport des ordures
Hydro-Québec	347 427,03	Électricité
L'Industrielle Alliance	125 141,95	Contributions employés et employeur au fonds de pension
Mines Seleine	92 939,85	Achat de sel à déglacage
Ministre des Finances	400 525,00	Sûreté du Québec
Molson O'Keefe	32 310,04	Achat de bière (aréna)
MRC Robert-Cliche	648 001,17	Quote-part et services
MRG Drouin	38 284,87	Achat diésel
Office Municipal d'Habitation	45 177,00	Contribution de 10% au déficit annuel
Pavage St-Laurent Ltée	54 207,10	Travaux de pavage, pierre concassée
RJ. Dutil & Frères Inc.	268 412,45	Contrat travaux rues du Verdier et Boulet
Services Sanitaires D.F.	87 592,50	Cueillette et transport des ordures
S.S.Q. - Vie	79 916,60	Assurances collectives
Tessier Récréo-Parc Inc.	36 842,35	Module de jeux pour enfants
Wolseley Canada Inc	33 553,35	Fouritures aqueduc et égout
<b>Totaux</b>	<b>3 005 641,90</b>	

## **Programme triennal d'immobilisations 2008-2009-2010**

Le programme triennal d'immobilisations 2008–2009–2010 a été adopté à la séance spéciale tenue le 17 décembre 2007. Celui-ci sera mis à jour pour la prochaine année.

Une copie du document est disponible au bureau de l'hôtel de ville et sur le site internet de la ville.

## **Orientations générales du budget 2009 et du prochain programme triennal.**

En ce qui concerne l'orientation du budget 2009 :

- Les dépenses de fonctionnement devraient augmenter au rythme de l'inflation.
  
- En ce qui concerne les dépenses d'immobilisations : nous devons continuer de respecter notre programme quinquennal des travaux pour le renouvellement de nos conduites d'aqueduc et d'égout. Je vous rappelle que le gouvernement nous subventionne pour 70% des travaux réalisés admissibles.
  - Nous devons également continuer à respecter notre programme de remplacement de véhicules qui est sur une période de 10 ans.
  - Nous poursuivrons nos démarches au niveau de la recherche en eau potable. Ce dossier continuera de progresser en 2009.
  - De plus, nous devons tenir compte des besoins grandissants pour l'amélioration de nos routes rurales.

Plusieurs projets demeurent une préoccupation constante de votre conseil municipal : l'amélioration et le renouvellement de nos infrastructures municipales, l'aménagement d'une piste cyclable, l'encouragement au développement résidentiel diversifié et au goût différent du client.

La vidange de fosses septiques sera dorénavant effectuée de façon systématique aux deux (2) ans. Au lieu de recevoir une facture à chaque deux (2) ans, ce montant sera ajouté sur votre compte de taxes pour les résidents non desservis par le réseau d'égout municipal.

Nous devons tenir compte des nouveaux emprunts réalisés en 2008 soit pour l'achat de véhicules et les travaux dans les rues Boulet et Verdier.

Concernant la taxe de voirie pour le secteur rural, la subvention que le ministère des Transports versait à la ville d'un montant de 27 000 \$ prend fin en 2008. Ce manque à gagner représente 0,02\$/100\$ d'évaluation.

Nous vous assurons que tous les efforts possibles seront faits, en considérant les sommes importantes à investir afin d'établir un taux de taxation acceptable.

Je vous invite donc à assister à la séance de présentation du budget de l'année 2009 qui est prévue pour le lundi 15 décembre 2008 à 20h00.

## **Traitement des élus**

La rémunération et l'allocation de dépenses versées au maire et à chacun des conseillers de la Ville sont établies en fonction du règlement adopté à cet effet par la Ville, conformément aux dispositions de la Loi sur le traitement des élus municipaux.

De plus, cette loi précise que « *le maire (...) doit inclure dans son rapport annuel (...) une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit* ». C'est le règlement municipal numéro 532-04, « *Règlement sur le traitement des élus municipaux* », qui détermine les montants annuels à leur être versés à savoir, pour 2008, les montants suivants :

<u>Fonction</u>	<u>Rémunération</u>	<u>Allocation</u>
Maire .....	13 946,88 \$	6 973,44 \$
Conseiller .....	4 751,36 \$	2 375,68 \$

## **Remerciements**

Le rapport sur la situation financière me donne la chance de remercier les gens qui s'impliquent et se dévouent pour l'ensemble de la population et qui permettent ainsi de dispenser des services de qualité.

Un merci spécial aux membres du personnel, un personnel qualifié qui nous entoure et qui ne cesse de nous faire progresser dans notre cheminement. Si nos services répondent aux attentes de nos concitoyens, nous le devons à chaque membre de l'équipe, soit du directeur général, en passant par les directeurs de service, le personnel de bureau et chacune et chacun des employés qui travaillent pour nous mais surtout pour vous.

Un merci également aux membres des différents comités et organismes para-municipaux qui travaillent bénévolement et qui nous supportent : le comité d'urbanisme, le comité de la politique familiale, les comités de loisirs, les bénévoles de la bibliothèque, les clubs sociaux, la Chambre de Commerce, les responsables des gens moins nantis tels la Saint-Vincent-de-Paul, la Croix-Rouge et bien d'autres.

Enfin, un merci mérité aux membres du conseil municipal qui forment équipe et qui me rendent par le fait même la responsabilité beaucoup plus facile et agréable. Également, je tiens à remercier les gens qui sont présents, d'une assemblée à une autre, et qui nous manifestent un intérêt positif indispensable. Merci aux journalistes régionaux écrits ou parlés qui nous ouvrent leurs portes à faire connaître nos cheminements.

Michel Cliche, Maire